



**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 05-2020 – GESTION DES RÉSIDUS DOMESTIQUES**

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

**PRENEZ AVIS QUE :**

L'adoption du règlement numéro 05-2020 – Gestion des résidus domestiques a franchi les étapes suivantes :

Avis de motion :	3 novembre 2020
Dépôt du projet de règlement	3 novembre 2020
Adoption du règlement	1 <sup>er</sup> décembre 2020
Avis public d'adoption du règlement	2 décembre 2020

Toute personne intéressée peut en obtenir une copie en s'adressant au bureau municipal, au 165, rang Michaudville, à Saint-Barnabé-Sud.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 2 décembre 2020.

Karine Beauchamp  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Karine Beauchamp, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 2 décembre 2020.

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 2 décembre 2020.

Karine Beauchamp  
Directrice générale et secrétaire-trésorière